



# La GAZETTE de SOUVIGNY-DE-TOURAINES

Le Bulletin officiel de la municipalité de Souvigny-de-Touraine



N° 6 - Avril 2023



## LE MOT DU MAIRE

Salvinaciens, Salvinaciennes,

Le printemps est déjà là ; il marque traditionnellement le renouveau dans la nature.

Cette saison est aussi évocatrice de douceur et de bien-être.

Même si le contexte national n'est pas à l'optimisme, nous souhaitons maintenir dans notre village la joie de vivre.

J'en profite d'ailleurs pour remercier nos bénévoles et nos associations pour leur travail, leur implication et leur soutien.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre gazette.

Bien à vous.

Frédéric SAROUILLE

## DANS CE NUMÉRO

--

**Agenda**

**Matinées  
citoyennes**

**Flash Info**

**Infos pratiques**

**Etat civil**

# AGENDA



- **Dimanche 2 avril (9 à 12 h) : TROC PLANTES**  
dans la cour du Café Associatif .  
Il s'agit de troquer/échanger, donner des boutures, greffons, graines...  
Ouvert à tous ; pas d'argent échangé.



- **Samedi 8 avril - 16 h : CHASSE AUX ŒUFS**  
pour tous les enfants de Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine.  
Cette chasse aura lieu au terrain de jeux à côté de l'Amasse direction Mosnes.  
Goûter offert aux enfants et apéritif pour les parents.

Comité  
des Fêtes

- **Dimanche 9 avril : RANDONNEE DES JACINTHES**  
*Départ libre de 8 h à 10 h - Parking de l'église.*  
Boucle pédestre et équestre 8 km et 15 km ~ (4,5 €)  
Parcours VTT : boucle de 30 km ~ (6,5 €)  
Gratuit enfant moins de 6 ans.  
Collation sur le parcours, verre de l'amitié à l'arrivée (apporter vos gobelets)



- **Samedi 3 juin – à partir de 14 h : CONCOURS DE BELOTE**  
Sous le préau communal

- **Samedi 10 juin - 21 h : SPECTACLE "LA LOIRE À VÉLO"**  
Représentation gratuite donnée par la troupe Les Gourdasses de Bléré à la MARPA-ECOLE.



- **Dimanche 25 juin à partir de 11 h : KERMESSE DE L'ECOLE**  
au préau communal derrière l'église.  
Cette kermesse est ouverte à tous !  
Jeux pour les enfants, structures gonflables.  
Buvette tout l'après-midi, tombola 100% gagnante.  
Repas du midi sur commande (un flyer sera diffusé dans les boîtes aux lettres courant mai).  
Les enfants feront un spectacle et les CM2 recevront des diplômes.



- **Jeudi 13 juillet – 19 h : REPAS ET SOIREE MUSICALE DANSANTE**  
Un bulletin d'inscription sera diffusé début juin.

Comité  
Des Fêtes

- **Samedi 2 septembre – 19 h : SOIREE DU VILLAGE**  
Sous le préau communal.



- **RETRANSMISSION DES MATCHES DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY**  
Sous le préau communal.  
**1<sup>er</sup> match Vendredi 8 septembre 2023.**



➤ **Jeudi 16 novembre à partir de 19 h : TOURAINE PRIMEUR**

Au café associatif l'Instant de Partage.

Buffet campagnard offert

*Chaque manifestation fera l'objet d'une publication détaillée pour vous apporter plus de précisions sur son déroulement.*



## **ATELIERS COLLECTIFS SENIORS**



Le Service Entour'âge de la Communauté de Communes Val d'Amboise, en partenariat avec l'association Brain Up, organise des ateliers gratuits destinés aux personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers, financés grâce au soutien de la Conférence des Financeurs d'Indre-et-Loire et la Carsat Centre Val de Loire, sont organisés dans les communes suivantes :

✓ **« Gymnastique cérébrale »**

→ **Souigny de Touraine - Salle des Fêtes**

**Inscription en Mairie : 02.47.57.27.06**

**Les jeudis 25 mai, 1, 8, 15, 22 et 29 juin de 14 h à 16 h (6 séances complémentaires)**

**Atelier limité à 9 personnes.**

✓ **« La douleur, la comprendre pour mieux la gérer »**

**Montreuil en Touraine - Inscription en Mairie : 02.47.30.15.14**

Les mardis 16, 23, 30 mai et 6 juin de 10 h à 12 h (4 séances complémentaires)

✓ **« C'est bon pour le moral »**

**Noizay - Inscription en Mairie : 02.47.52.11.06**

Les mardis 13, 20, 27 juin et 4 juillet de 10 h à 12 h (4 séances complémentaires)

✓ **« Plaisir, sécurité et sérénité au volant »**

**Saint-Ouen-les-Vignes - Inscription en Mairie : 02.47.30.18.87**

Les lundis 4, 11, 18 et 25 septembre de 14 h à 16 h (4 séances complémentaires)

✓ **« Le sommeil, mieux le comprendre, mieux le gérer par la sophrologie »**

**Cangey - Inscription en Mairie : 02.47.30.08.43**

Les mercredis 15 et 25 octobre, 8 et 15 novembre de 14 h à 16 h (4 séances complémentaires)

✓ **« L'équilibre alimentaire »**

**Chargé - Inscription en Mairie : 02.47.57.04.01**

Les jeudis 9, 16, 23 et 30 novembre de 10 h à 12 h (4 séances complémentaires)

*Vous pouvez vous procurer les fiches des différents ateliers auprès de la Mairie de Souigny-de-Touraine, et les consulter sur le site internet de la commune rubrique « NOS SENIORS - Entour'Âge »*

# MATINÉES CITOYENNES



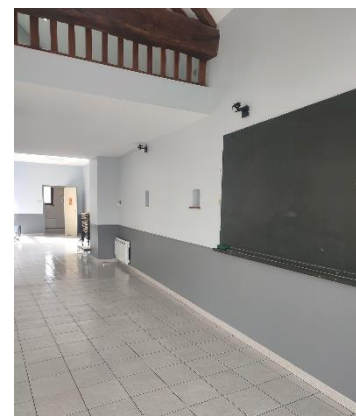
Référente élue : **Christelle PIECHATA**

Référent et coordinateur : **Olivier BASTIEN**



Après des semaines de travail, nos BÉNÉVOLES ont réalisé à la **salle des fêtes**, des travaux de rénovation : isolation au niveau des velux, lessivage des murs et de tout le mobilier, ponçage et peinture des murs et portes, changement des radiateurs et luminaires, décapage du carrelage.

Un grand merci à Alain, Christelle, Christine, François, Frédéric, James, Michel, Nathalie, Olivier.



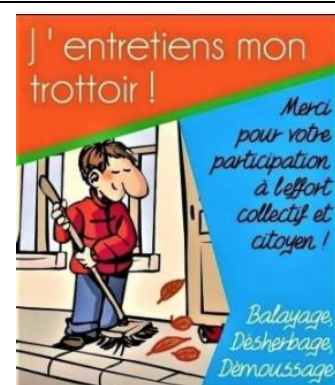
A l'approche des beaux jours, de nouveaux chantiers nous attendent.

Nous vous donnons rendez-vous place de l'église à 9 h :



- ✓ 1<sup>er</sup> avril
- ✓ 13 mai
- ✓ 3 et 7 juin
- ✓ 1<sup>er</sup> juillet

*Nous rappelons que c'est le devoir de chacun d'entretenir les abords de sa propriété ou de son logement.*



\*Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation\*  
Règlement sanitaire départemental (art.32)

Pour une meilleure organisation des chantiers, un groupe WhatsApp « Bénévoles » a été créé. Pour en faire partie, contactez Christelle au 06.33.97.77.79.



## FLASH INFO



### RAPPEL :

Le SMICTOM d'AMBOISE et ses prestataires vous informent qu'ils **NE DEMARCHENT JAMAIS** les usagers en porte à porte pour Vendre ou réaliser des prestations payantes.

Les interventions (dotation, réparation, changement des bacs) ne s'effectuent que sur demande préalable auprès de ses services.

**Soyez vigilants.**

## ENEDIS vous informe

### ALERTE DEMARCHAGES FRAUDULEUX

Enedis en Centre-Val de Loire attire l'attention du public sur le démarchage d'individus mal intentionnés. **Des particuliers ont été démarchés par des individus se présentant comme « Enedis » dans le but de réaliser des interventions électriques à domicile payantes notamment récemment à Tours et à Esvres.** Les prestations proposées par ces démarcheurs peuvent aussi concerner l'installation de panneaux solaires, changement de disjoncteur, diagnostic énergétique (en vous demandant votre facture d'énergie) ou de l'élagage.

**Enedis, opérateur de service public, rappelle qu'elle ne réalise aucune campagne de démarchage à domicile et ne possède aucun partenariat commercial.**

#### Les prestations à domicile réalisées par Enedis concernent :

- le branchement électrique,
- le remplacement de votre compteur actuel par le compteur Linky,
- le dépannage électrique suite à une coupure de courant,
- la mise en service de contrat d'électricité,
- le relevé des compteurs électriques si vous ne disposez pas encore du compteur Linky.

**Ces services se font uniquement à votre demande ou celle de votre fournisseur d'électricité.**

En cas de doutes, vous pouvez appeler le service client Enedis au 09 70 83 19 70 (choix N°3)

#### Que faire en cas de démarchage frauduleux avéré ?

- Porter plainte auprès des forces de l'ordre (police ou gendarmerie)
- Informer **Enedis**
- Signaler la démarche frauduleuse auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

information adressée par Enedis Centre-Val de Loire, Direction Clients et Territoires – 24 février 2023

# INFOS PRATIQUES

## MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

En vertu des arrêtés municipaux de circulation 2023.18 et 2023.19 pris le 8 février 2023 :

**A compter du 1<sup>er</sup> mars 2023,**

**Les rues Paul Louis Courier et François Rabelais sont placées en circulation interdite sauf desserte riveraine. Seule sera donc autorisée, à compter de cette date, la circulation des véhicules :**

- des propriétaires riverains demeurant rue Paul Louis Courier, rue François Rabelais et Impasse privée René Boyslève et des personnes qui leur rendent visite,
- des services de soins et de secours à personne,
- des services de distribution du courrier et de livraison,
- des services de collecte des ordures ménagères,
- des concessionnaires et services d'entretien et de maintenance des réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphone, fibre)
- des services municipaux
- des forces de l'ordre

**Pour l'ensemble des véhicules autorisés, la vitesse de circulation sera limitée dans ces deux rues, à 15 km / heure, sauf pour les véhicules prioritaires (pompiers, ambulances, forces de l'ordre).**

**La voie communale n°9 (route du château d'eau) est placée, depuis l'intersection avec la RD61 jusqu'au carrefour de la « Croix Bordebure » en circulation interdite sauf desserte riveraine. Seule sera donc autorisée, à compter de cette date, la circulation des véhicules :**

- des propriétaires riverains et des personnes qui leur rendent visite,
- des services de soins et de secours à personne,
- des services de distribution du courrier et de livraison,
- des services de collecte des ordures ménagères,
- des concessionnaires et services d'entretien et de maintenance des réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphone, fibre)
- des services municipaux
- des forces de l'ordre

**Les véhicules servant à l'exploitation forestière sont invités à accéder à cette voie par le sud, via la RD61. La circulation des autres véhicules sera interdite.**

**Pour l'ensemble des véhicules autorisés, la vitesse de circulation sera limitée à 30 km / heure, sauf pour les véhicules prioritaires (pompiers, ambulances, forces de l'ordre).**



**Préservez ensemble  
la biodiversité,  
participez aux campagnes  
de destruction  
du frelon asiatique**



**Prise en charge à 100 %  
des frais par la CCVA**  
(voir conditions au dos)



**Lutte contre les nuisibles  
Destruction des nids d'insectes**

Bien que Souvigny ne soit pas située dans une zone à risque, toute infection par les termites ou autre insecte xylophage doit être signalée en mairie, et faire l'objet d'un traitement par des spécialistes.

Pour la destruction des nids d'insectes, inutile de prévenir les pompiers qui n'interviennent que dans des cas très exceptionnels de péril immédiat pour la population. Contactez un professionnel.

**Pour les nids de frelons asiatiques,  
Renouvellement de la procédure gratuite mise en place par  
la Communauté de Communes Val d'Amboise.**

Prévenez aussitôt la mairie qui se chargera ensuite de transmettre votre demande.



**Votre café associatif vous propose un  
DEPOT DE PAIN**

*Passez vos commandes  
Le Dimanche au café associatif  
ou  
En SMS au 06 99 34 35 49 avant  
le jeudi 18H*



**PAIN**  
Baguettes classiques  
Baguettes aux  
céréales  
**VIENNOISERIES**  
Pains aux chocolat  
Croissants

**Retrait le  
dimanche matin  
8h30 - Midi  
au café associatif**

# ÉTAT CIVIL



## Décès

Nous transmettons nos sincères condoléances aux familles de

- Evelyne REYES, décédée à l'âge de 67 ans, le 29 décembre 2022 à AMBOISE
- Laurent LAFONTAINE, décédé à l'âge de 69 ans, le 4 janvier 2023 à Souvigny
- Pierrette LANDY, décédée à l'âge de 92 ans le 21 janvier, 2023 à Souvigny
- Daniel GOISIER, décédé à l'âge de 71 ans, le 28 février 2023 à Souvigny

	<p>Mairie 1, rue Nationale 37530 Souvigny-de-Touraine</p> <p>Téléphone / répondeur 02 47 57 27 06</p> <p><a href="mailto:mairie@souvignydetouraine.fr">mairie@souvignydetouraine.fr</a></p>	<p> Mairie de Souvigny-de-Touraine <a href="https://souvignydetouraine.fr">https://souvignydetouraine.fr</a></p> <p> Suivez-nous sur <b>facebook</b></p>
<p>MAIRE <b>M. Frédéric SAROUILLE</b> 06.60.58.17.61</p> <p>*****</p> <p>M. Le Maire reçoit sur rendez-vous les mercredis</p>	<p>ADJOINTS</p> <p><b>M. Armel JOUBERT</b> 06.89.74.75.30</p> <p><b>Mme Martine THEVENIN</b> 06.28.28.66.25</p> <p><b>Mme Françoise JEANNE</b> 06.88.36.17.70</p> <p>Mme Martine THEVENIN assure une PERMANENCE SOCIALE sur rendez-vous les lundis après-midi</p>	<p>DIRECTRICE DES SERVICES <b>Mme Carole REVERET</b></p> <p>Mairie ouverte au public, les <b>mercredis</b> <b>jeudis</b> <b>vendredis</b></p> <p><b>de 16 h à 18 h</b></p>